

GENEDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €37.500
Siège Social : 10/12 avenue du Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS
339 436 693 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU JEUDI 12 JUIN 2025

Par décisions de l'assemblée générale de la Société en date du 12 juin 2025, ont notamment été adoptées les résolutions suivantes :

[.../...]

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos au 30 septembre 2024, s'élevant à (13.345 €) sur le poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée

[.../...]

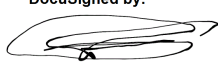
Extrait certifié conforme à l'original par le Président

DocuSigned by:

B9D68830225A435...

Monsieur Laurent VEGNADUZZO
Président

certifié conforme

DocuSigned by:

B9D68830225A435...

SAS GENEDIS

10-12 avenue Général de Gaulle
92230 GENNEVILLIERS

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

2024



AUDIT CONSEIL COMPTABILITE

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables Région Paris Ile-de-France

91000 EVRY COURCOURONNES

Tél. 01 69 12 27 27

Fax. 01 69 21 48 25

acc-experts.fr



Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
1. Comptes annuels	
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Compte de résultat détaillé	4
Soldes intermédiaires de gestion	10
Bilan actif	11
Bilan passif	12
Bilan détaillé	13
2. Annexe	
Règles et méthodes comptables	18
Notes sur le bilan	21
Notes sur le compte de résultat	27
Autres informations	29
3. Liasse fiscale	32





Attestation d'Expert Comptable

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société
SAS GENEDIS
Pour l'exercice du 01 octobre 2023 au 30 septembre 2024

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 30 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	7 826 920
Chiffre d'affaires	32 733 001
Résultat net comptable (Perte)	-13 345

Fait à Evry
Le 15/01/25

Christian PAGEAUT
Expert-Comptable

Songul CELIK
Expert-Comptable





Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	31 945 348	32 552 113	-606 765	-1,86
Production vendue (biens)	15 967	9 912	6 056	61,10
Production vendue (services)	771 686	721 886	49 801	6,90
Chiffre d'affaires net	32 733 001	33 283 910	-550 909	-1,66
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		6 000	-6 000	-100,00
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	89 553	110 449	-20 897	-18,92
Autres produits	8 322	6 304	2 018	32,01
Total I	32 830 876	33 406 664	-575 787	-1,72
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	26 002 826	27 250 129	-1 247 303	-4,58
Variations de stock	282 727	49 010	233 718	476,88
Achats de matières premières et autres approvi	13 169	16 777	-3 608	-21,50
Variations de stock	974	902	72	7,97
Autres achats et charges externes (a)	4 076 772	4 170 710	-93 938	-2,25
Impôts, taxes et versements assimilés	448 951	445 465	3 485	0,78
Salaires et traitements	1 402 501	1 235 804	166 697	13,49
Charges sociales	418 904	422 558	-3 654	-0,86
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	58 547	54 278	4 269	7,86
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	56 537	27 271	29 266	107,31
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	2 231	2 150	82	3,80
Total II	32 764 140	33 675 055	-910 915	-2,71
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	66 736	-268 391	335 127	-124,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	43 162	80 388	-37 226	-46,31
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	260	137	123	90,12
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	43 422	80 525	-37 103	-46,08
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	83 817	161 506	-77 689	-48,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
Total VI	83 817	161 506	-77 689	-48,10
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-40 395	-80 981	40 586	-50,12
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	26 342	-349 372	375 714	-107,54



Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	46 744	129 285
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	15 000	12 770
Total produits exceptionnels (VII)	61 744	142 055
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	21 210	14 273
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	178 420	177 375
Total charges exceptionnelles (VIII)	199 630	191 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-137 886	-49 594
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-98 199	-78 467
Total des produits (I+III+V+VII)	32 936 042	33 629 243
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 949 387	33 949 741
BENEFICE OU PERTE	-13 345	-320 499
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	49 048	44 418
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	77 449	74 361	3 088	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 095	13 095		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	811 711	792 188	19 523	20 683
Autres immobilisations corporelles	2 540 855	2 348 899	191 957	191 277
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				50 765
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 220 673		1 220 673	1 220 673
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	418 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 082 239	3 228 543	1 853 696	1 901 854
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 460		1 460	2 434
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 858 486	56 537	1 801 949	2 113 943
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 244		15 244	23 635
Autres créances	2 682 323		2 682 323	3 764 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 429 008		1 429 008	1 010 671
Charges constatées d'avance (3)	43 240		43 240	51 543
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 029 761	56 537	5 973 224	6 966 826
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 111 999	3 285 079	7 826 920	8 868 679
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 750	3 750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	612	612
Autres réserves	2 966 166	2 966 166
Report à nouveau	-1 579 619	-1 259 121
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-13 345	-320 499
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 415 063	1 428 409
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	560 073	441 660
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	560 073	441 660
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 075 347	948 079
Emprunts et dettes financières diverses (3)	655 865	2 036 083
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	38 881	45 077
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 410 352	3 430 069
Dettes fiscales et sociales	671 338	539 302
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 851 783	6 998 611
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 826 920	8 868 679
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 812 903	6 953 533
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 075 347	887 613
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 7 826 920 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 345 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2025 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 489	3 959		77 449
Immobilisations incorporelles	73 489	3 959		77 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	811 054	16 932	16 276	811 711
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 379 016	77 330	98 804	2 357 542
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 374	7 940		180 314
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	50 765		50 765	
Immobilisations corporelles	3 429 304	102 203	165 845	3 365 662
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 673			1 220 673
- Prêts et autres immobilisations financières	418 456			418 456
Immobilisations financières	1 639 128			1 639 128
ACTIF IMMOBILISE	5 141 922	106 162	165 845	5 082 239





Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 489	872		74 361
Immobilisations incorporelles	73 489	872		74 361
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	790 371	18 093	16 276	792 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 213 747	75 782	98 804	2 190 724
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	146 366	8 809		155 174
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 166 579	102 683	115 080	3 154 182
ACTIF IMMOBILISE	3 240 068	103 555	115 080	3 228 543





Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 159 262 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	418 456		418 456
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 244	15 244	
Autres	2 682 323	2 682 323	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 240	43 240	
Total	3 159 262	2 740 806	418 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Anp frs f.gx	35 322
Frs mses-avoirs non parvenus	1 041
Scapnor coop.rgx a recevoir	61 684
Scapnor coop. natx a recevoir	5 122
Galec ristournes a recevoir	577 716
Coopernic - a recevoir	90 563
Scapnor - coopelec ar	139 059
Lucie boni&mali à recevoir	11 840
Bt lec rrr a recevoir	2 835
Scaparf - ristournes a recevoir	9 408
Scaparf coopernic/coopelec ar	8 946
Scapmaree excédent gest ar	1 271
Rrr autre centrale a recevoir	450
Etat prod. a recevoir	90 280
Associés - intérêts courus	7 958
Produits a recevoir	31 843
Intérêts courus à recevoir	103
Total	1 075 439





Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	441 660	133 413	15 000		560 073
Total	441 660	133 413	15 000		560 073
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		133 413	15 000		



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 812 903 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 075 347	1 075 347		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 410 352	3 410 352		
Dettes fiscales et sociales	671 338	671 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	655 865	655 865		
Produits constatés d'avance				
Total	5 812 903	5 812 903		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	60 280			
(**) Dont envers les associés	18 809			





Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	202 501
Fourn.fact.non parvenues fg.	257 256
Fournisseurs fnp mses	1 557
Intérêts courus a payer	23 195
Dettes prov. pour c.p.	125 314
Dette prov/primes annuelles	59 026
Prov.primes exceptionnnelles	115 000
Chrg soc / congés payés	38 359
Chrg soc / prime annuelle	18 068
Charges sociales sur primes prov.	35 202
Taxe apprentissage	781
Taxe formation continue	221
Taxe contribution logemen	9 469
Taxes s/gdes surfaces	54 536
Contribution social solid	14 967
Charges fisc. sur congés	2 669
Charges fisc. sur primes	1 257
Etat - cfe a payer	24 935
Eat-taxes fonciieres a payer	99 948
Etat-taxe s/depenses publicite	239
Etat-taxe peche durable	441
Etat- autres taxes a payer	879
Total	1 085 820

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	39 912		
Cca marchandises	3 328		
Total	43 240		





Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
chiffre d'affaires gennevilliers (92)	32 733 001
TOTAL	32 733 001

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	26 002 826	649 541
Achats de matières premières et fournitures	2 927	2 927
Achats d'autres approvisionnements	10 242	
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	264 781	
TOTAL	26 280 776	652 468

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 060 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.





Notes sur le compte de résultat

L'impôt qui aurait été du par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 8729 euros.
L'impôt effectivement du par le groupe s'élève à 480 044 euros.



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	54	
Ouvriers		
Total	62	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Caution solidaire donnée</i>	2 627 062
<i>Decouverts autorisés</i>	1 000 000
Avals et cautions	3 627 062
Engagements en matière de pensions	31 617
Engagements de crédit-bail mobilier	75 752
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 734 431
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>les intérêts</i>)	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			187 153		187 153
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs			67 567		67 567
Exercice			43 834		43 834
Redevances payées			111 401		111 401
A un an au plus			43 834		43 834
A plus d'un an et cinq ans au plus			31 918		31 918
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			75 752		75 752
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			43 834		43 834



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 617 euros

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 3.31 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

GENEDIS

Société par Actions Simplifiée
10/12 avenue du Général de Gaulle
92230– GENNEVILLIERS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2024



COMAUDITEX

EXERCICE 2024

9-11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris
SAS au capital de 52 000 € – RCS Paris 342 227 626
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 6 mars 2025, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GENEDIS** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

SB

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

5B

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 mai 2025



COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

GENEDIS

Société par Actions Simplifiée
10/12 avenue du Général de Gaulle
92230– GENNEVILLIERS

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 30 septembre 2024



COMAUDITEX

COMAUDITEX est une société membre de la Compagnie Régionale de Paris

9-11 avenue Myron Herrick – 75008 Paris
SAS au capital de 52 000 € – RCS Paris 342 227 626
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

A l'assemblée générale de la société **GENEDIS**,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Paris, le 26 mai 2025



COMAUDITEX
Sébastien BRANGBOUR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	77 449	74 361	3 088	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	13 095	13 095		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	811 711	792 188	19 523	20 683
Autres immobilisations corporelles	2 540 855	2 348 899	191 957	191 277
Immobilisations corporelles en cours				50 765
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 220 673		1 220 673	1 220 673
Prêts				
Autres immobilisations financières	418 456		418 456	418 456
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 082 239	3 228 543	1 853 696	1 901 854
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 460		1 460	2 434
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 858 486	56 537	1 801 949	2 113 943
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	15 244		15 244	23 635
Autres créances	2 682 323		2 682 323	3 764 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 429 008		1 429 008	1 010 671
Charges constatées d'avance (3)	43 240		43 240	51 543
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 029 761	56 537	5 973 224	6 966 826
Frais d'émission d'emprunt et d'émission de dettes				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 111 999	3 285 079	7 826 920	8 868 679
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				





Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	37 500	37 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	3 750	3 750
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	612	612
Réserves réglementées	2 966 166	2 966 166
Autres réserves	-1 579 619	-1 259 121
Report à nouveau	-13 345	-320 499
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 415 063	1 428 409
TOTAL CAPITAUX PROPRES		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	560 073	441 660
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	560 073	441 660
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 075 347	948 079
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	655 865	2 036 083
Emprunts et dettes financières diverses (3)	38 881	45 077
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 410 352	3 430 069
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	671 338	539 302
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	5 851 783	6 998 611
TOTAL DETTES	7 826 920	8 868 679
TOTAL GENERAL		
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 812 903	6 953 533
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 075 347	887 613
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		





Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	31 945 348	32 552 113	-606 765	-1,86
Production vendue (biens)	15 967	9 912	6 056	61,10
Production vendue (services)	771 686	721 886	49 801	6,90
Chiffre d'affaires net	32 733 001	33 283 910	-550 909	-1,66
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation		6 000	-6 000	-100,00
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	89 553	110 449	-20 897	-18,92
Autres produits	8 322	6 304	2 018	32,01
Total I	32 830 876	33 406 664	-575 787	-1,72
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	26 002 826	27 250 129	-1 247 303	-4,58
Variations de stock	282 727	49 010	233 718	476,88
Achats de matières premières et autres approvi	13 169	16 777	-3 608	-21,50
Variations de stock	974	902	72	7,97
Autres achats et charges externes (a)	4 076 772	4 170 710	-93 938	-2,25
Impôts, taxes et versements assimilés	448 951	445 465	3 485	0,78
Salaires et traitements	1 402 501	1 235 804	166 697	13,49
Charges sociales	418 904	422 558	-3 654	-0,86
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	58 547	54 278	4 269	7,86
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation	56 537	27 271	29 266	107,31
- Pour risques et charges : dotations aux provisi				
Autres charges	2 231	2 150	82	3,80
Total II	32 764 140	33 675 055	-910 915	-2,71
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	66 736	-268 391	335 127	-124,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faite				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
De participation (3)	43 162	80 388	-37 226	-46,31
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	260	137	123	90,12
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
Total V	43 422	80 525	-37 103	-46,08
Charges financières				
Dotations aux amortissements aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	83 817	161 506	-77 689	-48,10
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilièr				
Total VI	83 817	161 506	-77 689	-48,10
RESULTAT FINANCIER (V+VI)	-40 395	-80 981	40 586	-50,12
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)	26 342	-349 372	375 714	-107,54



Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	46 744	129 285
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	15 000	12 770
Total produits exceptionnels (VII)	61 744	142 055
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	21 210	14 273
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	178 420	177 375
Total charges exceptionnelles (VIII)	199 630	191 648
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-137 886	-49 594
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-98 199	-78 467
Total des produits (I+III+V+VI+VII)	32 936 042	33 629 243
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	32 949 387	33 949 741
BENEFICE OU PERTE	-13 345	-320 499
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	49 048	44 418
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GENEDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 7 826 920 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 13 345 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2025 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 489	3 959		77 449
Immobilisations incorporelles	73 489	3 959		77 449
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	13 095			13 095
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	811 054	16 932	16 276	811 711
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 379 016	77 330	98 804	2 357 542
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	172 374	7 940		180 314
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes	50 765		50 765	
Immobilisations corporelles	3 429 304	102 203	165 845	3 365 662
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 220 673			1 220 673
- Prêts et autres immobilisations financières	418 456			418 456
Immobilisations financières	1 639 128			1 639 128
ACTIF IMMOBILISE	5 141 922	106 162	165 845	5 082 239

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	73 489	872		74 361
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	73 489	872		74 361
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	13 095			13 095
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	790 371	18 093	16 276	792 188
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 213 747	75 782	98 804	2 190 724
- Matériel de transport	3 000			3 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	146 366	8 809		155 174
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 166 579	102 683	115 080	3 154 182
ACTIF IMMOBILISE	3 240 068	103 555	115 080	3 228 543

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 159 262 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	418 456		418 456
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 244	15 244	
Autres	2 682 323	2 682 323	
Capital souscrit - appelé, non versé	43 240	43 240	
Charges constatées d'avance			
Total	3 159 262	2 740 806	418 456
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Anp frs f.g.x	35 322
Frs mses-avoirs non parvenus	1 041
Scapnor coop.rgx a recevoir	61 684
Scapnor coop. natx a recevoir	5 122
Galec ristournes a recevoir	577 716
Coopernic - a recevoir	90 563
Scapnor - coopelec ar	139 059
Lucie boni&mali à recevoir	11 840
Bt lec rrr a recevoir	2 835
Scaparf - ristournes a recevoir	9 408
Scaparf coopernic/coopelec ar	8 946
Scapmaree excédent gest ar	1 271
Rrr autre centrale a recevoir	450
Etat prod. a recevoir	90 280
Associés - intérêts courus	7 958
Produits a recevoir	31 843
Intérêts courus à recevoir	103
Total	1 075 439

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 37 500,00 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer	441 660	133 413	15 000		560 073
Autres provisions pour risques et charges					
Total	441 660	133 413	15 000		560 073
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières		133 413	15 000		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 812 903 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 075 347	1 075 347		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 410 352	3 410 352		
Dettes fiscales et sociales	671 338	671 338		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	655 865	655 865		
Produits constatés d'avance				
Total	5 812 903	5 812 903		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	60 280			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	18 809			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-fnp marchandises	202 501
Fourn, fact, non parvenues fg.	257 256
Fournisseurs fnp mses	1 557
Intérêts courus à payer	23 195
Dettes prov. pour c.p.	125 314
Dette prov/primes annuelles	59 026
Prov.primes exceptionnelles	115 000
Chrg soc / congés payés	38 359
Chrg soc / prime annuelle	18 068
Charges sociales sur primes prov.	35 202
Taxe apprentissage	781
Taxe formation continue	221
Taxe contribution logemen	9 469
Taxes s/gdes surfaces	54 536
Contribution social solid	14 967
Charges fisc. sur congés	2 669
Charges fisc. sur primes	1 257
Etat - cfe à payer	24 935
Etat-taxes foncières à payer	99 948
Etat-taxe s/depenses publicite	239
Etat-taxe peche durable	441
Etat- autres taxes à payer	879
Total	1 085 820

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Cca frais generaux	39 912		
Cca marchandises	3 328		
Total	43 240		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
chiffre d'affaires genevilliers (92)	32 733 001
TOTAL	32 733 001

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	26 002 826	649 541
Achats de matières premières et fournitures	2 927	2 927
Achats d'autres approvisionnements	10 242	
Achats de matériel, équipements et travaux	264 781	
Achats non stockés de matières et fournitures		
TOTAL	26 280 776	652 468

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 060 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2011, la société SAS GENEDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GENEDIS EXPANSION.

La société mère détient 99,40% du capital. Elle s'est constituée comme seule redevable de l'impôt sur les sociétés, en vue de la détermination d'ensemble du résultat d'ensemble du groupe.

La convention d'intégration fiscale prévoit que les charges d'impôts soient supportées par chacune des sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe liées au déficit seront conservées chez la société ayant généré ces économies.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts des sociétés déficitaires) sont également conservées chez la société ayant généré ces économies.



Notes sur le compte de résultat

L'impôt qui aurait été dû par la SAS GENEDIS en l'absence d'intégration fiscale s'élève à 8729 euros.
L'impôt effectivement dû par le groupe s'élève à 480 044 euros.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 62 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	5	
Employés	54	
Ouvriers		
Total	62	

Engagements financiers

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	2 627 062
<i>Caution solidaire donnée</i>	1 000 000
<i>Decouverts autorisés</i>	3 627 062
Avals et cautions	
	31 617
Engagements en matière de pensions	
	75 752
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 734 431
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
<i>les intérêts)</i>	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			187 153		187 153
Cumul exercices antérieurs					
Dotations de l'exercice					
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs			67 567		67 567
Exercice			43 834		43 834
Redevances payées			111 401		111 401
A un an au plus			43 834		43 834
A plus d'un an et cinq ans au plus			31 918		31 918
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			75 752		75 752
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice			43 834		43 834



Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 31 617 euros

La convention collective de la société ne prévoit pas d'indemnités de fin de carrière.

La société n'a pas signé un accord particulier.

Les hypothèses sont les suivantes:

- Taux d'actualisation brute : 3.31 %
- Age de départ en retraite: 60 - 67 ans
- 100 % de départ à la retraite volontaire

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.